*Thème de la fiche*

**Moustiques**

**Mâcon – 29/06/2022**

Je me permets de vous solliciter car nous sommes envahis par les moustiques sur un secteur de la ville. Nous envisageons de tester des pièges type urban trap ou bg protector, nous avons aussi un devis pour de la pulvérisation pour cette zone.

Avez-vous testé ce genre de pièges ou produits ?

**Fontaine – 05/07/2022**

Dans le cadre du passage aux 1607 heures, le service Propreté Urbaine de la ville de Fontaine est au centre d'une réorganisation.
Actuellement la PU travaille 7/7 jours avec les marchés payés en heures sup le we.L'effectif à ce jour est de 15 agents travaillant de 6h à 13h sauf le we.
La municipalité a souhaité supprimé ces heures sup et en contre partie va créer 3 postes portant ainsi l'effectif à 18 agents le 1er octobre 2022.Les horaires vont également changés 7h30-11h45 et 13h00-16h15 soit 36h.
Nous sommes preneurs d'infos et de retours d'expérience sur vos différentes organisations de planning pour faire travailler les agents par roulement le we.
Merci par avance pour vos retours.

**Saint-Brieuc – 05/07/2022**

Nous avons une équipe qui travaille du lundi au vendredi et l'autre du mardi au samedi, pour les dimanches nous avons un roulement annuel, 3 agents de 7h à 10h, heures payées ou récupérées aux choix

**Carcassonne – 05/07/2022**

La ville de Carcassonne a mis en place ce changement.

**Niort – 05/07/2022**

Début 2022, nous avons fait évoluer les horaires des agents de la régie pour la mise en place de journées continues, l’exercice de mise à plat des heures et jours travaillés ont donc été réalisé à ce moment-là. Le tout est décrit en pièce jointe.

La planification des samedis et dimanches vient en complément des jours de semaine.

La permanence du samedi est obligatoire, systématiquement récupérée et assurée par l’ensemble des agents par roulement (8 agents + 1 encadrant)

La permanence du dimanche et des jours fériés se fait sur la base du volontariat, récupérée ou rémunérée (3 agents).

Jusqu’à maintenant, le volontariat a toujours permis de disposer de 3 agents (39 agents de terrain constituent la régie) sur la petite vingtaine volontaire.

Les plannings sont élaborés en 2 calendriers de 6 mois, finalisés pour chacun d’eux environ 3 mois avant. Les agents s’arrangent entre eux pour se faire remplacer s’ils ne peuvent assurer leur mission.